

CATALOGUE DE FORMATION

2023



 **PÔLE SERVICES
À LA PERSONNE**
Provence-Alpes-Côte d'Azur
Le réseau des structures de services aux domiciles

Qualiopi 
processus certifié
 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été
délivrée au titre de la
catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

LES PATHOLOGIES DU VIEILLISSEMENT

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée, dates et lieux :

Formation 7 heures

7 septembre 2023 – Avignon – lieu précis à confirmer

PUBLIC ET PRE-REQUIS

Personnel en poste auprès de structures adhérentes au PSP

Public visé : ADV, AES, AVS, TISF, CESF

Territoire concerné : Provence - Alpes-Côte d'Azur

Pas de prérequis

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Cette formation vise à :

- Se familiariser avec les pathologies des personnes accompagnées
- Adapter son comportement professionnel aux bénéficiaires

CONTENU

Alzheimer

Définition, chiffres, diagnostic, signes cliniques, symptômes, conséquences

Rôle du professionnel : : conduite à tenir face aux spécificités de la pathologies (mémoire, repères spatio- temporels, communication...), prise en charge, animation adaptée, réaction en cas d'urgence

Parkinson

Mécanisme, signes cliniques et symptômes, évolution de la maladie, conséquences

Rôle du professionnel : comportements professionnels, prévention, sécurité environnement, alimentation

Insuffisance cardiaque

Mécanisme, traitement, signes cliniques et symptômes, conséquences

Rôle du professionnel : comportements professionnels, surveillance (alimentation, hydratation...)

Fausse route

Mécanisme, symptômes, causes, conséquences

Rôle du professionnel : prévention, gestes d'urgence, alimentation

METHODES MOBILISEES

Méthodes, moyens pédagogiques, dispositif d'évaluations :

Pédagogie de la découverte, ateliers d'intelligence collective, mises en situations et quiz d'évaluation

MODALITES D'EVALUATION

- Questionnaires de connaissances
- Cas pratiques

COUT DE LA FORMATION

Prise en charge :

- **Coût pédagogique** : oui
- **Coût repas** : oui à hauteur de 15 €/stagiaire
- **Coût déplacement** : non

CONDITIONS D'ADMISSION

Date limite d'inscription: au plus tard 15 jours avant la formation, soit 24 août 2023

Seuil minimal de participants : 8 personnes

Seuil maximal de participants : 12 personnes

Conditions d'annulation : En cas d'impossibilité d'assister à la formation, obligation de l'employeur d'informer le PSP ; possibilité de remplacer un salarié 24h avant le début de la formation

ACCESSIBILITE HANDICAP

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite : non

Si besoin de renseignement ou en cas de difficultés, contact :

- Numéro d'appel national gratuit : 0 800 360 360
- Numéro MDPH 13 : 0 800 81 48 44
- Référent handicap PSP : Maryse Cadet info@psppaca.fr ou 04 91 31 10 24
- Référent handicap PHILAE : Sylvain Bucquet sbucquet@philae-associes.com ou 06 85 22 98 12

CONTACT

PSP PACA : info@psppaca.fr – 04 91 31 10 24 – 74 rue Edmond Rostand 13006 Marseille

SAVOIR GERER LES CONFLITS AVEC LES BENEFICIAIRES ET/OU LA FAMILLE

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée, dates et lieux :

Formation 2 jours , 14 heures

17 et 18 octobre 2023 – 74 rue Edmond Rostand 13006 Marseille

PUBLIC ET PRE-REQUIS

Personnel en poste auprès de structures adhérentes au PSP

Public visé : Responsable de secteur, Aide-soignante, Aide à domicile

Territoire concerné : Provence - Alpes-Côte d'Azur

Pas de prérequis

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Cette formation vise à :

- Identifier les comportements spécifiques des personnes soignées et de leurs familles
- Acquérir plus d'aisance et de savoir être dans l'exercice professionnel quotidien notamment afin d'éviter les conflits.
- Etudier et comprendre les mécanismes constitutifs de la violence et de l'agressivité.
- Favoriser la verbalisation des émotions et difficultés dans le cadre de la pratique professionnelle.
- Savoir gérer et maîtriser les situations conflictuelles au quotidien.

CONTENU

PROGRAMME

Présentation de la formation des règles déontologiques et de confidentialité.

Travail sur les représentations personnelles, lors d'un tour de table permettant l'expression du vécu de chacun des participants concernant les conflits, la violence et l'agressivité.

Qu'est-ce que la violence ? Qu'est ce qui met quelqu'un en colère ?

- Jeux de rôle mettant en exergue les phases d'excitation et les différents facteurs menant à l'agression physique
- Apports didactiques concernant la communication générale, la gestuelle pré-agressive
- Les raisons de la violence et de l'agressivité : Débat en groupe
- Causes internes / externes, sociétales
- Causes comportementales, la souffrance, la douleur
- Causes organisationnelles, environnementales
- Causes pathologiques
- Facteurs émotionnels, psychologiques

- Facteurs de personnalité et personnels
- La notion d'urgence et d'importance, de gravité
- Les causes culturelles sociologiques, religieuses

Instaurer un climat de confiance Contexte médical de la communication

- Apport de l'intervenant sur cette forme de communication complexe : la maladie, l'âge, le handicap, la souffrance transforment l'individu dans l'expression de ses demandes et dans ses rapports avec l'entourage.
- Le malaise, la peur du handicap, l'angoisse, la brutalité de la maladie entrent en jeu dans la relation, la communication.

Relations et rôles sociaux

- Les différents rôles sociaux. La complémentarité de ces rôles, le refus du rôle de malade et les conséquences

Rappel : Les bases et techniques de la communication interpersonnelle

- Le schéma de communication
- Les notions de cadre de référence
- Les écarts de valeurs et de croyance (a priori, préjugés)
- La communication non verbale
- Empathie et synchronisation.

Exercices :

Apports sur la communication et ses distorsions

La non-écoute est la première et la plus forte des agressions. Exercice d'écoute active et d'expression.

Travail sur les préjugés, les a priori

Perception de l'impact des relations interpersonnelles

Les attitudes non verbales :

- La communication par la voix, le regard, les gestes, la position du corps, la tenue vestimentaire, l'utilisation d'accessoires médicaux : Comprendre l'impact et décrypter les attitudes non verbales dans la communication.
- Repérer les souffrances dissimulées par les attitudes non verbales.
- La proxémique, l'importance de la première impression : entraînement aux pratiques verbales et non verbales d'intervention ; exercice d'écoute et de reformulation.

Les relations individuelles sources de conflits et les « jeux » psychologiques :

- Les jeux d'alliances et d'opposition entre soignant/soigné/famille.
- Etudes de cas : situations décrites et travail en sous-groupe pour trouver la meilleure attitude à tenir ; correction, analyse et débat sur les différentes attitudes et leurs conséquences prévisibles ; considération positive, authenticité, empathie, absence de jugement.

Les attitudes aidantes dans la communication face aux principaux comportements problématiques chez les patients face à :

- L'agressivité, la revendication
- L'agitation
- Les plaintes
- Les invites d'ordre sexuel
- La désorientation
- Le repli sur soi
- Le déni, la fuite par l'humour : situations décrites et travail en sous-groupe pour trouver la meilleure attitude à tenir ; correction, analyse et débat sur les différentes attitudes et leurs conséquences

prévisibles.

Les attitudes aidantes dans la communication face à la souffrance « ordinaire » des familles et aidants naturels, pouvant entraîner des troubles du comportement :

- Rappels sur les notions de frustration, de projection
- Les conséquences de la maladie,
- L'«autre» différent,
- La mort, le deuil,
- L'enfermement
- La culpabilité, le désarroi, la lassitude, l'accablement
- Les désordres conjoncturels (chômage, séparation, veuvage, conflits, etc...)
- Le rapport aux institutions (image, vocation, autorité, coût/ gratuité des prestations, etc...) et à ses représentants (soignants et socio-éducatifs)
- L'information des familles, secret professionnel et secret partagé

Savoir se positionner dans une relation adulte/adulte :

- En fonction du positionnement, la demande du personnel soignant peut être interprétée comme une demande, une proposition, une supplique ou un ordre.

Les difficultés de communication liées aux différences :

- Ethniques,
- D'âge
- De milieu social,
- De situations personnelles : travail de groupe avec apports de l'animateur afin d'analyser les situations vécues par les participants et envisager des comportements adaptés ; analyse et commentaires.

Faire passer un message difficile : savoir argumenter

- Mises en situation de plusieurs entretiens avec des partenaires externes différents
- Les stagiaires se placent aussi en situation de partenaire externe afin de percevoir leur point de vue.

Adopter un comportement empathique.

Prendre conscience de ses limites, de ses besoins et de ses ressources :

- Mise en œuvre dans le cadre de « face-à-face en situation difficile » de techniques de distanciation, d'ancrage afin de garder la maîtrise de soi pour rester efficace.
- Prise en compte globale de l'individu et pas des seuls symptômes.

Méthodes de résolution de conflits.

Travail sur le contrôle émotionnel :

- Exercice identifiez vos embrayeurs émotionnels. La notion de choix en matière de prévention et régulation des tensions.
- Apports sur les techniques d'analyse transactionnelle et de programmation neuro-linguistique directement adaptables à la résolution des conflits.
- Théorie incluant tests et débats concernant l'affirmation de soi.
- Mise en place de pratiques de communication non violente.
- Acquisition du «savoir dire non ! »

Bilan et tour de table :

- Les stagiaires s'expriment sur les apports, les progrès, et leurs engagements de changement.
- Ils remplissent un plan d'action détaillé
- Ils remplissent un bilan papier
- Derniers conseils, bibliographie et précisions par l'intervenant

METHODES MOBILISEES

Méthodes, moyens pédagogiques, dispositif d'évaluations :

- Apports théoriques et conseils personnalisés
- Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques issus de l'expérience des stagiaires et du formateur
- Proposition d'outils et méthodes adaptés au contexte professionnel des stagiaires et directement utilisables au quotidien.
- Echanges et débats permettant l'appropriation des contenus proposés.

MODALITES D'EVALUATION

En début de formation

Relevé des attentes et besoins des participants.

Pendant la formation

Tout au long de la formation, le formateur veille à ce que chacun des participants assimile les apports de la formation, notamment par les nombreuses mises en situation et exercices.

A la fin de la formation

A l'issue de chacune des sessions de formation, la société FORMASSAD remettra à chaque stagiaire, le questionnaire d'évaluation à chaud permettant d'évaluer : l'organisation, la pédagogie, le contenu, le degré d'atteinte de chacun des objectifs, es apports, la satisfaction.

Un bilan oral est effectué à la fin de chaque session.

Le responsable de formation est invité à y participer.

Une **clé USB** contenant les supports de la formation est remise au responsable.

Après la formation :

Un bilan complet de la formation vous est transmis contenant : l'analyse des questionnaires d'évaluation et le compte rendu de l'intervenant

Un plan d'actions d'améliorations individuelles et collectives relatives à la formation, accompagné d'indicateurs de suivi vous est proposé.

Des outils et des conseils pour améliorer le **transfert des acquis** de la formation vous sont transmis.

COUT DE LA FORMATION

Prise en charge :

- **Coût pédagogique** : oui
- **Coût repas** : oui à hauteur de 15 €/stagiaire
- **Coût déplacement** : non

CONDITIONS D'ADMISSION

Date limite d'inscription : au plus tard 15 jours avant le formation, soit le 3 octobre 2023

Seuil minimal de participants : 8 personnes

Seuil maximal de participants : 12 personnes

Conditions d'annulation : En cas d'impossibilité d'assister à la formation, obligation de l'employeur

d'informer le PSP ; possibilité de remplacer un salarié 24h avant le début de la formation

ACCESSIBILITE HANDICAP

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite : non

Si besoin de renseignement ou en cas de difficultés, contact :

- Numéro d'appel national gratuit : 0 800 360 360
- Numéro MDPH 13 : 0 800 81 48 44
- Référent handicap PSP : Maryse Cadet info@psppaca.fr ou 04 91 31 10 24
- Référent Handicap FORMASSAD : Hacène SOUALMI pedagogie@formassad.com

CONTACT

PSP PACA : info@psppaca.fr – 04 91 31 10 24 – 74 rue Edmond Rostand 13006 Marseille

ORGANISER UNE DEMARCHE D'AUTO-EVALUATION AU SEIN DE SON SERVICE SUIVANT LE REFERENTIEL HAS

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée, dates et lieux :

Formation 2 jours , 14 heures

25 et 26 octobre 2023 – 74 rue Edmond Rostand 13006 Marseille

PUBLIC ET PRE-REQUIS

Référent qualité/Equipe de Direction des structures d'aide et de soins à domicile

Prérequis : une expérience dans le secteur d'au moins un an. Un questionnaire de préparation de la formation sera transmis aux participants.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Cette formation vise à :

- Connaître la démarche d'évaluation au sein d'un ESMS, les différentes étapes de la procédure d'évaluation et les outils supports de la démarche
- Connaître les différentes méthodes d'évaluation proposées dans le cadre de la démarche d'évaluation HAS
- Connaître les étapes pour mettre en place une démarche d'auto-évaluation et définir un plan projet

CONTENU

Programme :

La démarche d'évaluation suivant le référentiel HAS

- La procédure d'évaluation
- La structuration du référentiel d'évaluation : chapitres ; thématiques ; objectifs ; fiches critères concernant les SAD
- Les critères impératifs et leurs impacts
- Le système de cotation
- Présentation générale de Synaé

Mettre en place la méthode accompagné traceur dans le cadre de l'auto-évaluation

- Le choix du parcours et la sélection des dossiers de personnes accompagnées
- L'entretien avec la personne
- L'entretien avec les équipes ayant participé à la prise en charge.
- Remplir la grille d'évaluation de l'accompagné traceur à domicile puis avec l'équipe d'intervention auprès de la personne
- Engager une réflexion autour du déploiement de la méthode au niveau des agences

Mettre en place la méthode du traceur ciblé dans le cadre de l'auto-évaluation

- Les thématiques d'évaluation
- Mettre en place un groupe de professionnels pour évaluer la mise en œuvre réelle des processus sur le terrain et leur maîtrise

- Remplir les grilles d'évaluation à partir des échanges avec les professionnels
- S'entretenir avec la gouvernance pour un éclairage complémentaire
- Identifier les processus et les documents de preuves en support de l'évaluation

Mettre en place l'audit système dans le cadre de l'auto-évaluation

- Evaluation de la maîtrise et de la capacité de l'ESSMS à atteindre les objectifs fixés au sein des thématiques identifiées.
- Remplir les grilles d'évaluation à partir des échanges avec la gouvernance puis les professionnels.
- Identifier les processus et les documents de preuves en support de l'évaluation

METHODES MOBILISEES

Méthodes, moyens pédagogiques, dispositif d'évaluations :

- Atelier collectif pour identifier les éléments d'évaluation au niveau opérationnel et les documents de preuve concernant les critères impératifs
- Atelier sur la définition de son plan projet
- Mise en situation de questionnement suivant les éléments d'évaluation

MODALITES D'EVALUATION

En début de formation : tour de table formalisé

En fin de formation : tour de table formalisé

- QCM procédure d'évaluation
- QCM Méthodes d'évaluation HAS

COUT DE LA FORMATION

Prise en charge :

- **Coût pédagogique :** oui
- **Coût repas :** oui à hauteur de 15 €
- **Coût déplacement :** non

CONDITIONS D'ADMISSION

Date limite d'inscription : au plus tard 15 jours avant la formation, le 11 octobre 2023

Seuil minimal de participants : 8 personnes

Seuil maximal de participants : 12 personnes

Conditions d'annulation : En cas d'impossibilité d'assister à la formation, obligation de l'employeur d'informer le PSP ; possibilité d'annuler une inscription ou remplacer un salarié 24h avant le début de la formation

ACCESSIBILITE HANDICAP

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite non

Si besoin de renseignement ou en cas de difficultés, contact :

- Numéro d'appel national gratuit : 0 800 360 360
- Numéro MDPH 13 : 0 800 81 48 44
- Référent handicap PSP : info@psppaca.fr ou 04 91 31 10 24

CONTACT

PSP PACA : info@psppaca.fr – 04 91 31 10 24 – 74 rue Edmond Rostand 13006 Marseille

S'INITIER AUX RISQUES PSYCHOSOCIAUX

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée, date et lieux :
Formation de 2 jours ; 14 heures
19 et 20 octobre 2023 Ollioules (adresse exacte précisée ultérieurement)

PUBLIC ET PRE-REQUIS

Personnel en poste auprès de structures adhérentes au PSP

Catégorie visée : Responsables de secteur, Directeurs, membres élus du CSE, DRH.

Territoire concerné : Provence - Alpes-Côte d'Azur

Pas de prérequis s'agissant de l'ancienneté et diplômes requis

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Cette formation vise à :

Initier les salariés à la prévention des RPS en leur transmettant une base de références communes (niveau de connaissance et méthodologies) permettant le repérage des situations de travail réelles et factuelles

- Identifier RPS comme un risque professionnel
- Acquérir les notions de RPS, différencier les familles de RPS
- Comprendre le lien entre le travail, les RPS et leurs effets sur la santé et l'entreprise
- Repérer les actions de prévention primaires et les différencier des autres types d'actions de prévention des RPS

CONTENU

Programme :

JOUR 1

■ Séquence 1

- Identifier les RPS comme un risque professionnel (le cadre réglementaire de la prévention des RPS, les obligations générales de l'employeur en Santé et Sécurité au Travail, les points spécifiques concernant la prévention des RPS – jurisprudence, obligations de sécurité de résultat appliquée au RPS)
- Lister les catégories de RPS par les caractéristiques et leurs effets et Les différentes définitions des RPS (les catégories du stress, des violences internes et externes, autres catégories de RPS (souffrance éthique, dissonance et charge émotionnelle, instabilité du travail, les Différentes définitions de RPS, les principales causes, effets et atteintes à la santé)

■ Séquence 2

- Lister les catégories de RPS par les caractéristiques et leurs effets et Les différentes définitions des RPS (les catégories du stress, des violences internes et externes, autres catégories de RPS (souffrance éthique, dissonance et charge émotionnelle, instabilité du travail, les Différentes définitions de RPS, les principales causes, effets et atteintes à la santé)

- Connaitre les facteurs liés à l'activité de travail, à l'origine des différentes catégories de RPS, leurs effets, et leurs conséquences pour la santé (Les différentes catégories de RPS et les facteurs qui les fondent)

JOUR 2

■ Séquence 3

- Repérer les actions de prévention primaire et les différencier des autres types d'actions de prévention des RPS (La prévention primaire agissant sur le travail de façon pérenne, les actions de prévention autre que la prévention primaire, la démarche de prévention agissant sur les facteurs de RPS)

■ Séquence 4

- Repérer les actions de prévention primaire et les différencier des autres types d'actions de prévention des RPS (La prévention primaire agissant sur le travail de façon pérenne, les actions de prévention autre que la prévention primaire, la démarche de prévention agissant sur les facteurs de RPS)

METHODES MOBILISEES

Méthodes, moyens pédagogiques, dispositif d'évaluations :

Alternance exposés théoriques, études de cas issus de l'expérience professionnelle des participants, expérimentation des différentes méthodes et outils, échanges sur les pratiques menées en situation réelle, et s'appuie sur un plan d'actions personnalisé.

MODALITES D'EVALUATION

En début de formation : tour de table formalisé

En fin de formation : tour de table formalisé

À l'issue de la formation, les participants, se voient délivrer un certificat de réalisation validant les acquis par l'Assurance Maladie – Risque Professionnels et l'INRS. Cette formation est assurée par un formateur certifié faisant partie d'un organisme de formation habilité par l'Assurance Maladie – Risques Professionnels et l'INRS.

COUT DE LA FORMATION

Prise en charge :

- **Coût pédagogique :** oui
- **Coût repas :** oui à hauteur de 15 €
- **Coût déplacement :** non

CONDITIONS D'ADMISSION

Date limite d'inscription : au plus tard 15 jours avant la formation, le 5 octobre 2023

Seuil minimal de participants : 8 personnes

Seuil maximal de participants : 12 personnes

Conditions d'annulation : En cas d'impossibilité d'assister à la formation, obligation de l'employeur d'informer le PSP ; possibilité d'annuler une inscription ou remplacer un salarié 24h avant le début de la formation

ACCESSIBILITE HANDICAP

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite non

Si besoin de renseignement ou en cas de difficultés, contact :

- Numéro d'appel national gratuit : 0 800 360 360
- Numéro MDPH 13 : 0 800 81 48 44
- Référent handicap PSP : info@psppaca.fr ou 04 91 31 10 24
- Référent handicap prestataire : Sens Actions - Madame PAGANO - 06 19 28 36 31

CONTACT

PSP PACA : info@psppaca.fr – 04 91 31 10 24 – 74 rue Edmond Rostand 13006 Marseille

GESTES ET POSTURES SECURITAIRES POUR LES PROFESSIONNELS DE L'AIDE ET DU SOIN

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée, dates et lieux :

Formation 7 heures

21 novembre 2023 - 10 Boulevard Tisseron 13014 Marseille

PUBLIC ET PRE-REQUIS

Personnel en poste auprès de structures adhérentes au PSP

Public visé : Responsable de secteur, Aide-soignante, Aide à domicile

Territoire concerné : Provence - Alpes-Côte d'Azur

Pas de prérequis

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Cette formation vise à :

- Connaître et appliquer les comportements gestuels les plus rationnels aux postes de travail
- Connaître les aides techniques d'aide au déplacement d'un bénéficiaire/usager
- Participer à la recherche de solutions ergonomiques

CONTENU

- Les risques, les accidents du travail et maladies professionnelles
- Les principes de la prévention des risques
- Notion élémentaire d'anatomie et de physiologie
- Les principes de sécurité physique et d'économie d'efforts
- Les notions d'ergonomie en établissement de santé
- Préparation du travail sur l'analyse des postes de travail
- Les techniques spécifiques de Gestes et Postures liées au personnel soignant
- La manipulation de patients / gestuel et sécuritaire
- Gestes et Postures liés au matériel médical (lit, brancard, chaise, etc.)
- Identification des Gestes et Postures sur une situation de travail
- La manutention de patients en toutes sécurité
- Exercices pratiques

METHODES MOBILISEES

Méthodes, moyens pédagogiques, dispositif d'évaluations :

- Exposés interactifs

- Démonstrations pratiques
- Possibilité de mises en situations in situ

MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation formative via des quizz et des mises en pratique gestuelles

COUT DE LA FORMATION

Prise en charge :

- **Coût pédagogique** : oui
- **Coût repas** : oui à hauteur de 15 €/stagiaire
- **Coût déplacement** : non

CONDITIONS D'ADMISSION

Date limite d'inscription : au plus tard 15 jours avant la formation, soit le 7 novembre 2023

Seuil minimal de participants : 8 personnes

Seuil maximal de participants : 12 personnes

Conditions d'annulation : En cas d'impossibilité d'assister à la formation, obligation de l'employeur d'informer le PSP ; possibilité de remplacer un salarié 24h avant le début de la formation

ACCESSIBILITE HANDICAP

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite : non

Si besoin de renseignement ou en cas de difficultés, contact :

- Numéro d'appel national gratuit : 0 800 360 360
- Numéro MDPH 13 : 0 800 81 48 44
- Référent handicap PSP : Maryse Cadet info@psppaca.fr ou 04 91 31 10 24
- Référent Handicap Croix Blanche : Jérôme QUARTERON

CONTACT

PSP PACA : info@psppaca.fr – 04 91 31 10 24 – 74 rue Edmond Rostand 13006 Marseille

**ACCOMPAGNER LA FIN DE VIE DES BÉNÉFICIAIRES
ET
LE DEUIL DES AIDANTS**

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée, dates et lieux :

Formation 7 heures

30 novembre 2023 – Aix en Provence

PUBLIC ET PRE-REQUIS

Personnel en poste auprès de structures adhérentes au PSP

Public visé : ADV, AES, AVS, TISF, CESF

Territoire concerné : Provence - Alpes-Côte d'Azur

Pas de prérequis

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Cette formation vise à :

- Faire face à une situation de fin de vie et d'un décès d'un bénéficiaire
- Adopter une posture professionnelle
- Comprendre les processus d'attachement et de séparation dans le développement personnel

CONTENU

Appréhender la mort

Notion de deuil et cultures, processus et manifestations du deuil, besoins, protocole à suivre en cas de décès

Accompagnement de bénéficiaires en fin de vie

Posture professionnelle (vis-à-vis de la famille), besoin, écoute active, réorientation vers des ressources adéquates

Préparer à la séparation

Processus d'attachements et de séparation, séparation au quotidien, séparations spécifiques (divorce, maladie, perte d'un proche...)

METHODES MOBILISEES

Méthodes, moyens pédagogiques, dispositif d'évaluations :

Pédagogie de la découverte, ateliers d'intelligence collective, mises en situations et quiz d'évaluation

MODALITES D'EVALUATION

- Questionnaires de connaissances

- Cas pratiques
- Evaluation orale

COUT DE LA FORMATION

Prise en charge :

- **Coût pédagogique** : oui
- **Coût repas** : oui à hauteur de 15 €/stagiaire
- **Coût déplacement** : non

CONDITIONS D'ADMISSION

Date limite d'inscription : au plus tard 15 jours avant la formation, soit 16 novembre 2023

Seuil minimal de participants : 8 personnes

Seuil maximal de participants : 12 personnes

Conditions d'annulation : En cas d'impossibilité d'assister à la formation, obligation de l'employeur d'informer le PSP ; possibilité de remplacer un salarié 24h avant le début de la formation

ACCESSIBILITE HANDICAP

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite : non

Si besoin de renseignement ou en cas de difficultés, contact :

- Numéro d'appel national gratuit : 0 800 360 360
- Numéro MDPH 13 : 0 800 81 48 44
- Référent handicap PSP : Maryse Cadet info@psppaca.fr ou 04 91 31 10 24
- Référent handicap PHILAE : Sylvain Bucquet sbucquet@philae-associes.com ou 06 85 22 98 12

CONTACT

PSP PACA : info@psppaca.fr – 04 91 31 10 24 – 74 rue Edmond Rostand 13006 Marseille

SE PREPARER A L'EVALUATION DE LA QUALITE SUIVANT LE REFERENTIEL HAS

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée, dates et lieux :

Formation 2 jours , 14 heures

7 et 8 décembre 2023 – 74 rue Edmond Rostand 13006 Marseille

PUBLIC ET PRE-REQUIS

Responsables de secteur, Responsable d'agence ;

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Cette formation vise à :

- Connaître la démarche d'évaluation au sein d'un ESMS et les différentes étapes
- Connaître les thématiques d'évaluation et les objectifs
- Connaître les critères impératifs
- Connaître la méthode et les éléments d'évaluation de l'accompagnement de la personne (accompagné traceur)

CONTENU

Programme :

La démarche d'évaluation suivant le référentiel HAS

- La procédure d'évaluation
- La structuration du référentiel d'évaluation : chapitres ; thématiques ; objectifs ; fiches critères concernant les SAD
- Les critères impératifs et leurs impacts
- Le système de cotation

Les thématiques d'évaluation, les objectifs et zoom sur les critères impératifs dans les thématiques

- La bientraitance et l'éthique
- Les droits de la personne accompagnée
- L'expression et la participation de la personne accompagnée
- La co-construction et la personnalisation du projet d'accompagnement
- L'accompagnement à l'autonomie
- L'accompagnement à la santé
- La continuité et la fluidité des parcours
- La politique des ressources humaines
- La démarche qualité et gestion des risques

Les Fiches critères concernant le chapitre la personne

- Etude des fiches critères
- Identification des documents de preuves associés à ces fiches critères : dossier de la personne, traçabilité

La méthode d'évaluation « Accompagné traceur »

- L'entretien avec la personne et les éléments d'évaluation : adapter le questionnement, les moyens
- L'entretien avec les équipes d'intervention qui participent à la prise en charge.

Préparer l'évaluation dans son agence

- Identifier des axes de progrès à mettre en place au niveau de l'agence dans le cadre de l'accompagnement des personnes et au regard des éléments évalués.

METHODES MOBILISEES

Méthodes, moyens pédagogiques, dispositif d'évaluations :

- Atelier collectif pour identifier les éléments de preuve concernant les fiches critères du chapitre « La Personne »
- Atelier sur le questionnement de la personne en s'appuyant sur les éléments d'évaluation des fiches critères

MODALITES D'EVALUATION

- QCM démarche d'évaluation, référentiel et outils
- QCM Méthode d'évaluation : « accompagné traceur »

COÛT DE LA FORMATION

Prise en charge :

- **Coût pédagogique** : oui
- **Coût repas** : oui à hauteur de 15 €
- **Coût déplacement** : non

CONDITIONS D'ADMISSION

Date limite d'inscription : au plus tard 15 jours avant la formation, le 30 novembre 2023

Seuil minimal de participants : 8 personnes

Seuil maximal de participants : 12 personnes

Conditions d'annulation : En cas d'impossibilité d'assister à la formation, obligation de l'employeur d'informer le PSP ; possibilité d'annuler une inscription ou remplacer un salarié 24h avant le début de la formation

ACCESSIBILITE HANDICAP

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite non

Si besoin de renseignement ou en cas de difficultés, contact :

- Numéro d'appel national gratuit : 0 800 360 360
- Numéro MDPH 13 : 0 800 81 48 44
- Référent handicap PSP : info@psppaca.fr ou 04 91 31 10 24

CONTACT

PSP PACA : info@psppaca.fr – 04 91 31 10 24 – 74 rue Edmond Rostand 13006 Marseille